

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 75 (1924)
Heft: 5

Artikel: De la formation professionnelle des bûcherons
Autor: Biolley, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE GROS HÊTRE DES SAUGEALLES,
dans les forêts de la ville de Lausanne

Ce bel arbre, un des plus remarquables de son espèce en Suisse, a été détruit par un coup de vent le 15 juillet 1923. A ce moment la circonférence de son fût, à 1,3 m, était de 5,50 m. Il a produit 40 stères de bois de feu, branches comprises. Age: 180 ans

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

75^{me} ANNÉE

MAI 1924

N^o 5

De la formation professionnelle des bûcherons.¹

Dans le domaine du traitement des forêts (je veux dire: la spécialité de la culture des forêts indépendamment de leur gestion administrative que je laisse de côté pour le moment), dans ce domaine j'ai parfois émis l'opinion que l'inspecteur est la tête qui pense et organise et que le garde et le bûcheron sont les bras qui exécutent.

Ma carrière de forestier, en y comprenant mon temps d'études et mes stages avant et après celles-ci, embrasse maintenant un demi-siècle entier. L'idée que je jette aujourd'hui parmi vous est comme un fruit de ces 50 années; elle s'est formée en moi peu à peu, s'est fortifiée et s'est imposée à moi comme une nécessité, surtout depuis la guerre. J'y tiens donc avec fermeté. Je ne vous donne pas cette idée comme un remplissage de séance, mais comme un sérieux programme d'action. Je vous prie donc de m'accorder votre attention, non pas seulement en cette minute; mais de recueillir cette idée, de l'emporter chez vous, de la méditer, et d'apporter à notre assemblée d'été l'essence de vos méditations. Il va bien sans dire, d'ailleurs, qu'un échange d'idées qui aurait lieu aujourd'hui, séance tenante, serait accueilli avec plaisir; mais je ne vois pas que nous puissions débattre la question à fond et prendre des résolutions dès aujourd'hui. Je me tiendrai pour satisfait si vous faites à ma suggestion l'honneur d'une prise en considération.

J'ai dit que cette idée me préoccupe de plus en plus sérieusement depuis la guerre. Celle-ci a laissé, à toutes les hauteurs de l'échelle sociale, un sentiment de lassitude qui, dans de trop nombreux cas, a tourné à l'indifférence pour la qualité du travail, à la nonchalance, voire même au sabotage; on se dit: à quoi bon tant de peines? les responsabilités sont devenues quelque chose de

¹ Conférence faite, le 29 mars 1924, à la Société neuchâteloise des forestiers.

trop lourd pour nombre d'épaules, de trop gênant, d'insupportable; on aime mieux les écarter de son chemin, et ne pas s'inquiéter des conséquences de ce qu'on fait; on s'est blasé à l'endroit du bien et du mal; on a la tendance à trouver toujours assez bon et jamais assez payé le travail qu'on livre; c'est le va-comme-je-te-pousse; sur ce chemin là on ne peut pas réaliser de progrès, on ne peut que marcher à la décadence.

Si, avec d'autres personnes, aussi bien du monde de la pensée que du monde des travailleurs manuels, j'ai éprouvé comme un malaise croissant à constater ces choses, c'est que j'ai vu longtemps le contraire; comme forestier pratiquant, j'ai eu le bonheur de rencontrer nombre de gardes et de bûcherons qui étaient amoureux du beau travail, qui avaient le saint orgueil de la bonne conscience, qui cherchaient à comprendre ce que je voulais lorsque je préconisais un certain système de culture forestière, et qui, par la manière dont ils ont cherché à réaliser par leurs mains les idées que je manifestais devant eux, sont devenus pour moi de véritables collaborateurs; ils ont été mes bras; je pense à ce beau temps avec plaisir et émotion, j'honore dans mes souvenirs ces braves amis, et ma reconnaissance ne défaille point; quelque chose même survit dans la forêt de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils ont été. Il y a peu de temps un de ces vétérans me redisait encore: „Un bûcheron ne doit pas considérer que tout est fini quand il a touché son salaire; il faut qu'il laisse à la forêt quelque chose qui n'ait pas été payé, quelque chose qui portera des fruits plus tard, non pas pour lui bûcheron, mais pour la forêt elle-même; quelque chose qui se retrouvera dans une plus grande prospérité de la forêt.“ Combien cet homme voyait et voit juste; car tout travail en forêt n'est en fait qu'une préparation pour le mal ou pour le bien. Honneur à ceux qui ont acquis cette vision juste et qui y conforment leur travail!

Voilà des gens avec lesquels il fait beau travailler; on se sent uni à eux dans la recherche du même but; on travaille ensemble, la tête et les bras, tout près les uns des autres; ne faudrait-il pas qu'il en aille toujours ainsi?

Des gaillards comme ça, nous ne sommes pas sûrs de les remplacer; mais serions-nous même sûrs de les remplacer qu'il nous faut songer à en former un plus grand nombre, à gagner pour la forêt des jeunes gens qui sont non seulement en quête d'un gagne-

pain, mais d'un beau métier à l'exercice duquel ils puissent mettre leur cœur.

Le traitement moderne des forêts, repeuplement naturel, jardinage, opérations fréquentes dans les bois naissants, mélange des essences et combinaison du mélange dès les premiers nettoiemens, dégagemens délicats (débit attentif des bois pour en tirer la plus grande utilité et le plus grand profit), tout cela exige de la part des bûcherons, aussi bien que de la part des gardes, autre chose que les aptitudes de simples manœuvres. Et c'est pourquoi il me paraît qu'il est urgent qu'on s'occupe de la formation professionnelle des jeunes gens qui sont attirés par la forêt et par le travail en forêt. Il ne convient pas de les laisser se former au hasard des voisinages et des rencontres; il faut préparer quelque chose qui soit là pour les orienter au moment de faire leur choix et les placer sous une bonne direction; il faut, en deux mots: organiser l'apprentissage pour les bûcherons. Et il nous faut utiliser pour cela, pendant que nous les tenons encore, des bûcherons expérimentés et de talent chez lesquels nous avons constaté les bonnes traditions, la compréhension des intérêts de la forêt et l'orgueil de la bienfaisance, pour en faire des maîtres d'apprentissage.

Mais, en faisant valoir le bien de la forêt, le perfectionnement de sa culture et les avantages à en tirer, je n'ai pas encore donné tous mes motifs: il y a encore le motif humain, qui n'est pas le moindre; il nous faut considérer l'ouvrier forestier pour lui-même. Et comment? en *relevant* et en *honorant* son métier.

Il nous faut tout d'abord le *relever* en lui donnant un caractère professionnel bien marqué; il nous faut le relever aux yeux de l'employeur en le sortant du simple salariat, en le plaçant au-dessus de la main-d'œuvre à laquelle les muscles suffisent; il nous faut y introduire l'élément intellectuel en pourvoyant à la formation professionnelle.

Il nous faut ensuite *l'honorer*, c'est-à-dire relever le métier du bûcheron à ses propres yeux; il faut faire comprendre aux bûcherons que nous les estimons assez pour reconnaître la grande importance de leur travail mais aussi pour nous attendre à ce qu'ils y croient eux-mêmes; il faut qu'ils sentent que nous avons besoin non seulement de la force de leurs muscles, de leur agilité, de leur endurance, mais de la bonne volonté qu'ils mettront à comprendre ce que nous voulons et à faire leur part pour le réaliser.

Un exemple : La semaine dernière je traversais sans l'avoir cherchée une coupe dans une forêt communale ; il s'agissait d'une coupe claire avec beaucoup de recrû déjà grand de sapin et de foyard ; les arbres étaient abattus et tronçonnés ; travail bien fait ; deux bûcherons chargeaient de bûches une glisse à bras ; la lourde charge complète, ils partirent par le plus court vers le chemin voisin, bousculant, pliant et rompant maints sapelots et foyards ; à un mètre plus à droite il y avait un passage presque libre où il n'y aurait pas eu de dommage ; ainsi fut partiellement détruit ce que l'inspecteur avait voulu dégager et ce que les bûcherons avaient bien su jusque là ménager eux-mêmes ; comprenez-vous ? je veux dire qu'il nous faut non des bûcherons qui cherchent le plus court mais des bûcherons qui cherchent le meilleur. Puis, il nous faut honorer le métier en consentant aux bûcherons des salaires proportionnés à la qualité de leur travail, les mettre à même de rechercher cette qualité, et ne pas les courber dans la situation d'avoir à se préoccuper avant tout de „sortir leur petite journée“ ; mais il faut nous assurer par la préparation professionnelle que les aptitudes pour le travail qualifié existent.

J'insiste sur cette question de salaire (je pourrais dire de salaire „indigne“) parce que le temps ne paraît pas encore passé entièrement où on disputait aux bûcherons leur salaire, où on considérait la forêt comme un chantier d'assistance et la main-d'œuvre bûcheronne comme une main-d'œuvre de rebut, le temps où les entreprises de coupes se remettaient non pas à l'équipe la meilleure, mais à l'équipe meilleur marché. Il y a encore aujourd'hui des propriétaires de forêts, même de forêts publiques, qui croient avoir augmenté leur produit net quand ils ont décidé et obtenu une baisse des façons — spéculation de bien courte vue et toujours trompeuse, car, si le propriétaire gagne ou croit gagner aujourd'hui, la perte de demain est encore plus certaine ; la forêt perd, elle, immédiatement au décuple, et le propriétaire en aura sûrement les mauvais fruits ; en forêt plus que partout ailleurs, le bon marché exclut le bon travail.

Du reste considérons les autres métiers ; ce que l'on cherche avant tout c'est l'ouvrier qualifié ; il ne viendrait à personne l'idée de confier sa montre à un ferblantier, ni la couverture de son toit à un horloger, ni de se faire coiffer par son cordonnier, et la sagesse populaire a dit depuis longtemps : „que chacun s'occupe

de son métier et alors les vaches seront bien gardées“. Il nous faut donc arriver peu à peu à n'avoir plus dans quelques années que des bûcherons de métier; gardons précieusement ceux que nous avons déjà, mais assurons l'avenir.

Je me résume dans ces quelques phrases :

- 1° Les progrès déjà réalisés et encore à réaliser par notre sylviculture ne peuvent être conservés et acquis sans le recrutement d'une main-d'œuvre forestière qualifiée;
- 2° ce recrutement ne peut être laissé au hasard mais exige l'organisation professionnelle, et, avant tout, l'institution de l'apprentissage;
- 3° le perfectionnement de la main-d'œuvre exige aussi que la considération ou la dignité du travail forestier soit relevée aux yeux de l'employeur comme aux yeux de l'employé; que la situation économique de celui-ci soit mieux garantie — et, notamment, que la qualité du travail ait plus de poids dans les adjudications que son prix; cette dignité et cette qualité seront aussi rehaussées par une préparation professionnelle méthodique.

Je ne m'attends pas, mes chers sociétaires, à ce que tous vous approuviez d'emblée tout ce que je viens de dire; je prévois des objections, des contradictions et de l'opposition. Je suis prêt à tout entendre, et à recueillir dans les pour et dans les contre ce qui pourra contribuer à mettre sur pied quelque chose de bon et de pratique. Mais je vous préviens que je ne me laisserai pas facilement convaincre qu'il n'y ait pas quelque chose à faire dans l'intérêt et de notre sylviculture et de notre personnel. Et j'ajoute que, ayant déjà eu des entretiens à ce sujet soit avec l'Office cantonal du travail, soit avec l'inspectorat des apprentissages, mes idées ont trouvé auprès d'eux le meilleur accueil, et, chez ce dernier surtout, presque de l'enthousiasme.

Dans les milieux industriels, on a reconnu depuis longtemps que la qualité de la main-d'œuvre est d'une importance primordiale et que, dans la concurrence mondiale vis-à-vis de laquelle la Suisse est si mal placée, c'est la qualité des produits qui permet à l'industrie suisse de défendre encore ses positions. Et c'est là la raison profonde pour laquelle on a créé tant d'écoles professionnelles.

Quelque chose de semblable doit se faire dans le domaine de la sylviculture; tout en elle, direction, main-d'œuvre, culture, exploitation, commerce, y est plus profondément lié que partout

ailleurs; le présent y est lié au passé; le présent lie l'avenir; n'oublions pas que nous tous nous sommes des préparateurs de l'avenir; eh bien, il faut que cette préoccupation idéale soit la préoccupation de tous ceux qui ont quelque chose à faire avec la forêt, et que, nous ouvrant aux souffles nouveaux, nous fassions une place de confiance et d'honneur aux travailleurs des bras qui, avec les travailleurs de la pensée, aspirent à être de ces préparateurs d'un meilleur avenir.

H. Biolley.

Le marché des bois dans le canton de Vaud.

(Fin.)

Avant la guerre, notre canton n'exportait que peu de grumes. L'excédent de notre production allait à Genève et surtout en France, sous forme de planches, madriers, caisses, etc. Aujourd'hui, la situation a changé. Ce caractère de pays exportateur en bois que notre canton a eu de tout temps va s'accroissant de jour en jour. En effet, le chiffre de sa population est stationnaire. L'industrie du bâtiment chôme, sans espoir de reprise prochaine, tandis que notre production en produits ligneux augmente sans cesse dans de sensibles proportions.

Ainsi, en 1908, la production des boisés vaudois s'élève à 230.000 m³. Elle passe, en 1922, à 280.000 m³, soit une augmentation de 22 %.¹ La possibilité des forêts se rattachant à la F. F. C. passe de 26.000 m³, en 1913, à 39.000 m³, en 1924, soit une augmentation de 50 %.

Aujourd'hui, nos scieries vaudoises ne sont plus capables d'absorber toute notre production. Elles ne sont pas installées pour cela. La place de Genève qui était pour elles un excellent client avant la guerre lui est plus ou moins fermée, en suite du déséquilibre financier qui règne dans cette ville. D'autre part, les transactions avec la France, où nos scieries envoyaient la plus grande partie de leurs produits, sont rendues très difficiles par l'instabilité et la lourdeur des changes. La Suisse allemande, enfin, qui absorbe beaucoup plus de bois qu'elle n'en peut produire, regorge de

¹ Si nous admettons un prix moyen au mètre cube sur pied de 25 fr., cette augmentation de production du volume correspondrait ainsi à une augmentation du rendement argent de *un million et quart de francs par an*. Voilà, semble-t-il, un résultat singulièrement éloquent des réorganisations forestières que le canton de Vaud a su mener à chef depuis 1898.

H. B.